

# J'aimerais connaître la différence qui existe entre la formule Duc DE Bavière et Duc EN Bavière ?

*Recherches sur Google infructueuses. Je crois qu'il doit y avoir une subtilité dans la particule elle-même ou dans le titre, mais je ne sais pas laquelle, d'où ma question... et cela n'a rien à voir avec le français, car il y a la même différence en allemand :*

*Herzog Max in Bayern (eigentlich Herzog Maximilian Joseph in Bayern)*

*et son épouse : Maria Ludovika Wilhelmine Prinzessin von Bayern*

*Merci de votre aide...*

Notre réponse du 20/07/2015 :

Suite à vos précisions, j'ai effectué des recherches dans différents textes et chapitres d'encyclopédie qui donnent à penser que ce titre était un titre de courtoisie réservé à la branche cadette de la famille ducale, voir ci-après :

[Duc en Bavière](#) sur Wikipedia

[Sissi et ses enfants: Drames et conflits](#) Hanne Egghardt – 2015  
– Aperçu – Autres éditions

- Il devait porter le nom de « **duc en Bavière** » afin de ne pas déprécier le **titre** de « **duc de Bavière** » attribué à la plus ancienne et la plus fière lignée. Avec ce **titre**, le prince Max avait aussi hérité nombre des qualités qui caractérisaient les ...Sur Royalement blog, à propos des [titres de la famille royale belge](#)

## **Duc et Duchesse en Saxe & Prince et Princesse de Saxe-Cobourg-Gotha**

Comme évoqué plus haut, les titres allemands de la famille royale étaient les seuls qu'elle possédait jusqu'en 1891, où à partir de cette date ils passent au second plan, après les éventuels titres historiques (voir plus bas) et après le titre princier belge. Ceux-ci consistent aux titres de : Duc(hesse) **en** Saxe – *Hertzog **zu** Sachsen* – (et non Duc **de** Saxe, réservé à la branche aînée de la Maison de Saxe) et Prince(sse) de Saxe-Cobourg-(et)-Gotha (auparavant Saxe-Cobourg-Saalfeld, modifié ensuite en l'appellation actuelle en 1826 suite à l'échange du duché de Saalfeld contre celui de Gotha).

En espérant avoir pu vous être utile,  
Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information  
[www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)